



Notice d'installation, d'utilisation et d'entretien

Préparateurs solaires

BSL 200 EVO
BSL 300 EVO
BSL 400 EVO
BSL 500 EVO

Table des matières

1	Consignes de sécurité	4
1.1	Consignes générales de sécurité	4
1.2	Recommandations	5
1.3	Recommandations spécifiques pour la légionellose	6
1.4	Responsabilités	6
2	A propos de cette notice	7
2.1	Symboles utilisés	7
2.1.1	Symboles utilisés dans la notice	7
2.1.2	Symboles utilisés sur l'équipement	7
2.2	Homologations	7
2.2.1	Directives	7
3	Description du produit	7
3.1	Description générale	7
3.2	Principaux composants	8
3.2.1	Préparateur solaire d'eau chaude sanitaire	8
3.2.2	Livraison standard	8
3.2.3	Options	8
4	Caractéristiques techniques	9
4.1	Données techniques	9
4.1.1	Caractéristiques techniques du préparateur solaire	9
4.1.2	Résistance électrique d'appoint	9
4.2	Dimensions principales	10
5	Avant l'installation	11
5.1	Choix de l'emplacement	11
5.1.1	Plaquette signalétique	11
5.1.2	Implantation de l'appareil	11
5.2	Mise en place de l'appareil	11
5.3	Déballer le préparateur d'eau chaude sanitaire - BSL 200 EVO	12
5.4	Déballer le préparateur d'eau chaude sanitaire BSL 300 EVO - BSL 400 EVO - BSL 500 EVO	13
6	Installation	13
6.1	Réglementations pour l'installation	13
6.2	Mettre à niveau le préparateur d'eau chaude sanitaire	13
6.3	Installation de la station solaire	14
6.4	Mettre en place la sonde eau chaude sanitaire	14
6.5	Schéma d'installation hydraulique	14
6.5.1	Légende	14
6.5.2	Schéma avec un générateur de chaleur	15
6.6	Raccordements hydrauliques	16
6.6.1	Circuit primaire solaire	16
6.6.2	Circuit primaire chauffage	16
6.6.3	Raccorder le préparateur au circuit eau sanitaire (circuit secondaire)	16
6.7	Remplir le préparateur d'eau chaude sanitaire	17
6.7.1	Qualité de l'eau sanitaire	17
6.8	Remplir le circuit primaire solaire	18
6.9	Remplir le circuit chauffage	18
7	Mise en service	18
7.1	Points à vérifier avant la mise en service	18
7.1.1	Préparateur eau chaude sanitaire	18
7.1.2	Circuit primaire solaire	18
7.1.3	Circuit primaire chauffage	18
7.1.4	Raccordement électrique	18
7.2	Procédure de mise en service	18
7.2.1	Circuit secondaire (eau sanitaire)	18
7.2.2	Circuit primaire solaire	18
8	Entretien	19
8.1	Consignes générales	19
8.2	Manœuvrer la soupape ou le groupe de sécurité	19

8.3	Nettoyer l'habillage	19
8.4	Contrôler l'anode en magnésium	19
8.4.1	Contrôler le courant de l'anode en magnésium	20
8.4.2	Contrôler visuellement l'anode en magnésium	20
8.5	Détartrage	21
8.6	Déposer et remonter les tampons de visite	22
8.7	Contrôle et entretien du circuit solaire	23
8.7.1	Opérations d'entretien à effectuer	23
8.7.2	Appoint en fluide caloporteur	23
9	Mise au rebut et recyclage	24
10	Pièces de rechange	24
10.1	Généralités	24
10.2	Liste des pièces de rechange	25
10.2.1	Préparateur d'eau chaude sanitaire	25
11	Garantie	26
11.1	Généralités	26
11.2	Conditions de garantie	26
11.3	Conditions de garantie	27
12	Annexes	27
12.1	Informations relatives aux directives écoconception et étiquetage énergétique	27
12.1.1	Informations spécifiques	27

1 Consignes de sécurité

1.1 Consignes générales de sécurité



Danger

Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 3 ans et par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou dénuées d'expérience ou de connaissance, s'ils (si elles) sont correctement surveillé(e)s ou si des instructions relatives à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité leur ont été données et si les risques encourus ont été appréhendés. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Le nettoyage et l'entretien par l'utilisateur ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance. Les enfants de 3 à 8 ans ne sont autorisés à actionner que le robinet relié au chauffe-eau.



Danger d'électrocution

Avant toute intervention, couper l'alimentation électrique du ballon d'eau sanitaire.



Important

Seul un professionnel qualifié est autorisé à installer le préparateur d'eau chaude sanitaire conformément aux réglementations locales et nationales en vigueur.



Attention

Vidange du préparateur d'eau chaude sanitaire :

1. Couper l'arrivée d'eau froide sanitaire.
2. Ouvrir un robinet d'eau chaude dans l'installation.
3. Ouvrir un robinet du groupe de sécurité.
4. Lorsque l'eau s'arrête de couler, le préparateur d'eau chaude sanitaire est vidangé.



Attention

- Installer obligatoirement un dispositif limiteur de pression (soupape de sécurité ou groupe de sécurité), neuf, sur l'entrée du chauffe-eau, dont la pression de décharge respecte les normes locales en vigueur.
- Le dispositif limiteur de pression (soupape de sécurité ou groupe de sécurité) doit être mis en fonctionnement régulièrement afin de retirer les dépôts de tartre et pour s'assurer qu'il n'est pas bloqué.
- Le dispositif limiteur de pression doit être raccordé à un tuyau d'évacuation.
- De l'eau pouvant s'écouler du tuyau d'évacuation du dispositif limiteur de pression, ce dernier doit être maintenu ouvert, à l'air libre, dans un environnement hors-gel, en pente continue et vers le bas.
- Un réducteur de pression (non fourni) est nécessaire lorsque la pression d'alimentation dépasse 80% du tarage du dispositif limiteur de pression et doit être placé en amont de l'appareil.
- Aucun organe de sectionnement ne doit se trouver entre le dispositif limiteur de pression et le chauffe-eau électrique.

Pour le type, les caractéristiques et le raccordement du dispositif limiteur de pression, se référer au chapitre. Raccorder le chauffe-eau électrique au réseau d'eau potable de la notice d'installation et d'entretien.



Avertissement

La mise à la terre doit être conforme aux normes d'installation en vigueur.

Effectuer la mise à la terre avant tout branchement électrique.

Type et calibre de l'équipement de protection : se reporter au chapitre Section de câbles conseillée de la notice d'installation et d'entretien.

Pour connecter l'appareil au réseau électrique, se reporter au chapitre Raccordements électriques de la notice d'installation et d'entretien de l'appareil.



Avertissement

Respecter la pression et la température minimale et maximale de l'eau pour assurer un fonctionnement correct de l'appareil. Voir chapitre Caractéristiques techniques.



Avertissement

Respecter l'espace nécessaire pour installer correctement l'appareil en se référant au chapitre Encombrement de l'appareil. Voir Notice d'installation et d'entretien.



Attention

Un moyen de déconnexion doit être prévu dans les canalisations fixes conformément aux règles d'installation en vigueur dans le pays.



Avertissement

Si un câble d'alimentation est fourni avec l'appareil et qu'il se trouve endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son service après-vente ou des personnes de qualification similaire afin d'éviter un danger.

**Attention**

Afin d'éviter tout danger dû au réarmement intempestif du coupe-circuit thermique, cet appareil ne doit pas être alimenté par l'intermédiaire d'un interrupteur externe, comme une minuterie, ou être connecté à un circuit qui est régulièrement mis sous tension et hors tension par le fournisseur d'électricité.

**Avertissement**

Respecter la pression maximale de l'eau à l'entrée pour assurer un fonctionnement correct de l'appareil en se référant au chapitre Caractéristiques techniques.

**Avertissement**

Afin de limiter le risque de brûlure, la mise en place d'un mitigeur thermostatique sur la tubulure de départ eau chaude sanitaire est obligatoire.

**Attention**

L'installation doit répondre en tout point à la réglementation en vigueur dans le pays qui régit les travaux et interventions dans les maisons individuelles, collectives ou autres constructions.

1.2 Recommandations

**Attention**

Ne pas laisser l'appareil sans entretien.
Effectuer un entretien régulier de l'appareil pour garantir son bon fonctionnement.

**Danger**

Seuls des professionnels qualifiés sont autorisés à procéder au montage, à l'installation et à l'entretien de l'installation.

**Avertissement**

- L'eau de chauffage et le mélange eau-propylène-glycol ne doivent pas être en contact avec l'eau chaude sanitaire.
- L'eau chaude sanitaire ne doit pas circuler dans un échangeur.
- Les installations solaires peuvent être protégées contre la foudre et doivent être mises à la terre ou connectées à une liaison équipotentielle.

Pour bénéficier de la garantie, aucune modification ne doit être effectuée sur l'appareil. Ne retirer les capots que pour les opérations d'entretien et de dépannage et remettre les capots en place après les opérations d'entretien et de dépannage.

Autocollants d'instructions

Les instructions et les mises en garde apposées sur l'appareil ne doivent jamais être retirées ni recouvertes et doivent demeurer lisibles pendant toute la durée de vie de l'appareil. Remplacer immédiatement les autocollants d'instruction et de mises en garde abîmés ou illisibles.

**Avertissement**

Ne jamais couper le courant de la régulation solaire même lors d'absences prolongées. La régulation protège l'installation contre les surchauffes estivales lorsqu'elle est en fonctionnement.

**Avertissement**

Ne pas modifier les paramètres de la régulation sans en maîtriser le fonctionnement.

Lors d'absences prolongées, il est conseillé de baisser la température de consigne du préparateur solaire à 45 °C. Durant les périodes de présence, la consigne doit être réglée en dessous de 60 °C.

1.3 Recommandations spécifiques pour la légionellose


Attention

Afin d'éviter le développement de la bactérie légionelle, il est fortement recommandé de suivre les recommandations suivantes :

- Assurer une température de stockage de l'eau chaude sanitaire à 60 °C mini (en agissant sur le thermostat de réglage du ballon ou sur les paramètres de réglage du ou des générateurs). Garantir qu'en tout point de l'installation l'eau chaude est à minima à 55 °C en prenant les dispositions nécessaires afin d'éviter tout risque de brûlures (mise en place de robinets à mitigeur thermostatique).
- Dans le cas de températures de consignes réduites, prévoir des cycles de décontamination périodiques selon les recommandations nationales ou locales et se reporter aux instructions du ou des générateurs (programmes anti-légionellose).
- Avant toute première utilisation des équipements de production d'eau chaude sanitaire, procéder à un rinçage de l'ensemble de l'installation depuis le ballon tampon jusqu'aux points de puisage.
- Eviter les bras morts dans l'installation et de manière générale toute stagnation de l'eau sanitaire, un renouvellement périodique doit être assuré.
- Veiller à ne pas dépasser 25 °C dans les canalisations d'eau froide (éviter par exemple des cheminements parallèles le long de conduits de chauffage).
- Les dépôts (tartre, boues, ...) dans le ballon tampon peuvent favoriser le développement de bactéries, une inspection et un nettoyage périodique sont recommandés.
- De manière générale, se conformer aux règles d'installation locales en vigueur.

1.4 Responsabilités

Responsabilité du fabricant	Nos produits sont fabriqués dans le respect des exigences des différentes directives applicables. Ils sont de ce fait livrés avec le marquage CE et tous les documents nécessaires. Ayant le souci de la qualité de nos produits, nous cherchons en permanence à les améliorer. Nous nous réservons donc le droit de modifier les caractéristiques indiquées dans ce document. Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée dans les cas suivants : • Non-respect des instructions d'installation de l'appareil. • Non-respect des instructions d'utilisation de l'appareil. • Défaut ou insuffisance d'entretien de l'appareil.
Responsabilité de l'installateur	L'installateur a la responsabilité de l'installation et de la première mise en service de l'appareil. L'installateur est tenu de respecter les instructions suivantes : • Lire et respecter les instructions données dans les notices fournies avec l'appareil. • Installer l'appareil conformément à la législation et aux normes actuellement en vigueur. • Effectuer la première mise en service et toutes les vérifications nécessaires. • Expliquer l'installation à l'utilisateur. • Si un entretien est nécessaire, avertir l'utilisateur de l'obligation de contrôle et d'entretien de l'appareil. • Remettre toutes les notices à l'utilisateur.
Responsabilité de l'utilisateur	Pour garantir le fonctionnement optimal de l'installation, l'utilisateur doit respecter les consignes suivantes : • Lire et respecter les instructions données dans les notices fournies avec l'appareil. • Faire appel à un professionnel qualifié pour réaliser l'installation et effectuer la première mise en service. • Se faire expliquer l'installation par l'installateur. • Faire effectuer les contrôles et entretiens nécessaires par un professionnel qualifié. • Conserver les notices en bon état à proximité de l'appareil.

2 A propos de cette notice

2.1 Symboles utilisés

2.1.1 Symboles utilisés dans la notice

Dans cette notice, différents niveaux de danger sont utilisés pour attirer l'attention sur des indications particulières. Nous souhaitons ainsi assurer la sécurité de l'utilisateur, éviter tout problème et garantir le bon fonctionnement de l'appareil.


Danger

Risque de situations dangereuses pouvant entraîner des blessures corporelles graves.


Danger d'électrocution

Risque d'électrocution.


Avertissement

Risque de situations dangereuses pouvant entraîner des blessures corporelles légères.


Attention

Risque de dégâts matériels.


Important

Attention, informations importantes.


Voir

Référence à d'autres notices ou à d'autres pages de cette notice.

2.1.2 Symboles utilisés sur l'équipement

Fig.1



1



2

MW-6000691-1

- 1 Avant l'installation et la mise en service de l'appareil, lire attentivement les notices livrées
- 2 Eliminer les produits usagés dans une structure de récupération et de recyclage appropriée

2.2 Homologations

2.2.1 Directives

Par la présente, De Dietrich déclare que le préparateur d'eau chaude sanitaire BSL 200...500 EVO est fabriqué et mis en circulation conformément aux exigences des directives européennes.

Le texte complet de la déclaration UE de conformité est disponible auprès du fabricant.

Outre les prescriptions et les directives légales, les directives complémentaires décrites dans cette notice doivent également être observées.

La conformité aux directives électriques et électromagnétiques n'est valable que pour les produits, les options et les équipements listés dans la notice.

Pour toutes les prescriptions et directives visées dans la présente notice, il est convenu que tous les compléments ou les prescriptions ultérieures sont applicables au moment de l'installation.

3 Description du produit

3.1 Description générale

Les préparateurs solaires d'eau chaude sanitaire se raccordent à des capteurs solaires grâce à une station solaire.

Les préparateurs solaires d'eau chaude sanitaire BSL 200...500 EVO peuvent utiliser en appoint une chaudière, une pompe à chaleur ou une résistance électrique.

Principaux composants :

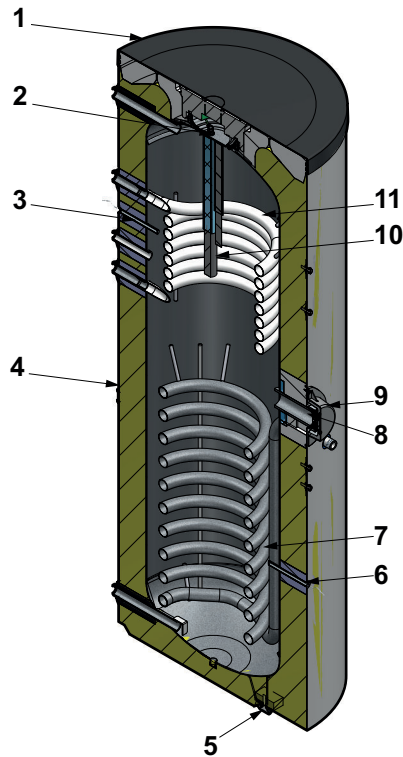
- Les cuves sont en acier de qualité et sont revêtues intérieurement d'un émail vitrifié à 850 °C, de qualité alimentaire, qui protège la cuve de la corrosion.

- Les échangeurs de chaleur soudés dans la cuve sont réalisés en tube lisse dont la surface externe, en contact avec l'eau sanitaire, est émaillée.
- L'appareil est fortement isolé par une mousse de polyuréthane sans chlorofluorocarbures (CFC), ce qui permet de réduire au maximum les déperditions thermiques.
- L'habillage extérieur est réalisé en ABS.
- Les cuves sont protégées contre la corrosion par plusieurs anodes en magnésium.

3.2 Principaux composants

3.2.1 Préparateur solaire d'eau chaude sanitaire

Fig.2 BSL 200...500 EVO



MW-2002168-01

- 1 Capot supérieur
- 2 Tampon complet
- 3 Emplacement sonde pour échangeur d'appoint
- 4 Isolation
- 5 Pieds réglable
- 6 Emplacement sonde solaire
- 7 Echangeur solaire
- 8 Emplacement résistance électrique d'appoint
- 9 Capot résistance électrique d'appoint
- 10 Anodes
- 11 Echangeur d'appoint

i Important
Tous les composants sont soumis à un contrôle d'étanchéité et testés en usine.

3.2.2 Livraison standard

Contenu du colis du préparateur d'eau chaude sanitaire :

- le préparateur d'eau chaude sanitaire.
- le sachet documentation et accessoires.

3.2.3 Options

Différentes options sont proposées en fonction de la configuration de l'installation :

Tab.1

Désignation	N° de colis
Résistance électrique d'appoint 1800 W	7908450
Résistance électrique d'appoint 3000 W	7908451
Anode à courant imposée AM7	8960-8920
Anode à courant imposée AJ38	8975-7752

4 Caractéristiques techniques

4.1 Données techniques

4.1.1 Caractéristiques techniques du préparateur solaire

Tab.2

	Unité	BSL 200 EVO	BSL 300 EVO	BSL 400 EVO	BSL 500 EVO
Circuit primaire: Echangeur solaire					
Température maximale de service	°C	110	110	110	110
Pression de service maximale	MPa (bar)	1 (10)	1 (10)	1 (10)	1 (10)
Capacité de l'échangeur	litres	6,1	8,4	10,5	12,6
Surface d'échange	m ²	0,87	1,2	1,5	1,8
Perte de charge à 1 m ³ /h	kPa	1,4	1,7	1,9	2,2
Circuit primaire: Echangeur d'appoint					
Température maximale de service	°C	110	110	110	110
Pression de service maximale	MPa (bar)	1 (10)	1 (10)	1 (10)	1 (10)
Capacité de l'échangeur	litres	5,7	5,7	5,6	5,6
Surface d'échange	m ²	0,81	0,81	0,8	0,8
Perte de charge à 1 m ³ /h	kPa	0,9	0,9	0,9	0,9
Circuit secondaire (eau sanitaire)					
Température maximale de service	°C	95	95	95	95
Pression de service maximale	MPa (bar)	1 (10)	1 (10)	1 (10)	1 (10)
Capacité en eau	litres	193	288	393	490
Volume appoint		86,2	106,2	155,3	153,3
Volume solaire		106,8	181,8	237,7	336,7
Poids du préparateur d'eau chaude sanitaire					
Poids brut	kg	120	138	166	191
Poids net	kg	105	123	151	176
Performances liées au type d'appareil					
Puissance échangée ⁽¹⁾	kW	19,9	19,9	19,9	19,9
Débit horaire ($\Delta T = 35\text{ °C}$) ⁽¹⁾	litres/h	488,9	488,9	488,9	488,9
V40 ⁽²⁾	litres	132,7	163,5	239,1	236,0
Performance de l'échangeur thermique ⁽²⁾	kW	15	15	15,5	15,5
Consommation d'entretien	kWh/24 h	1,04	1,18	1,83	1,97
(1) Température primaire : 80 °C - Entrée eau froide sanitaire : 10 °C - Sortie eau chaude sanitaire : 45 °C - Débit primaire : 1 m ³ /h					
(2) Selon EN 12987 - Consigne 60 °C - débit primaire 0.9 m ³ /h					

Tab.3 Paramètres techniques applicables aux préparateurs solaires

Nom du produit			BSL 200 EVO	BSL 300 EVO	BSL 400 EVO	BSL 500 EVO
Volume de stockage	V	I	193	288	393	490
Pertes statiques	S	W	43	49	76	82

4.1.2 Résistance électrique d'appoint

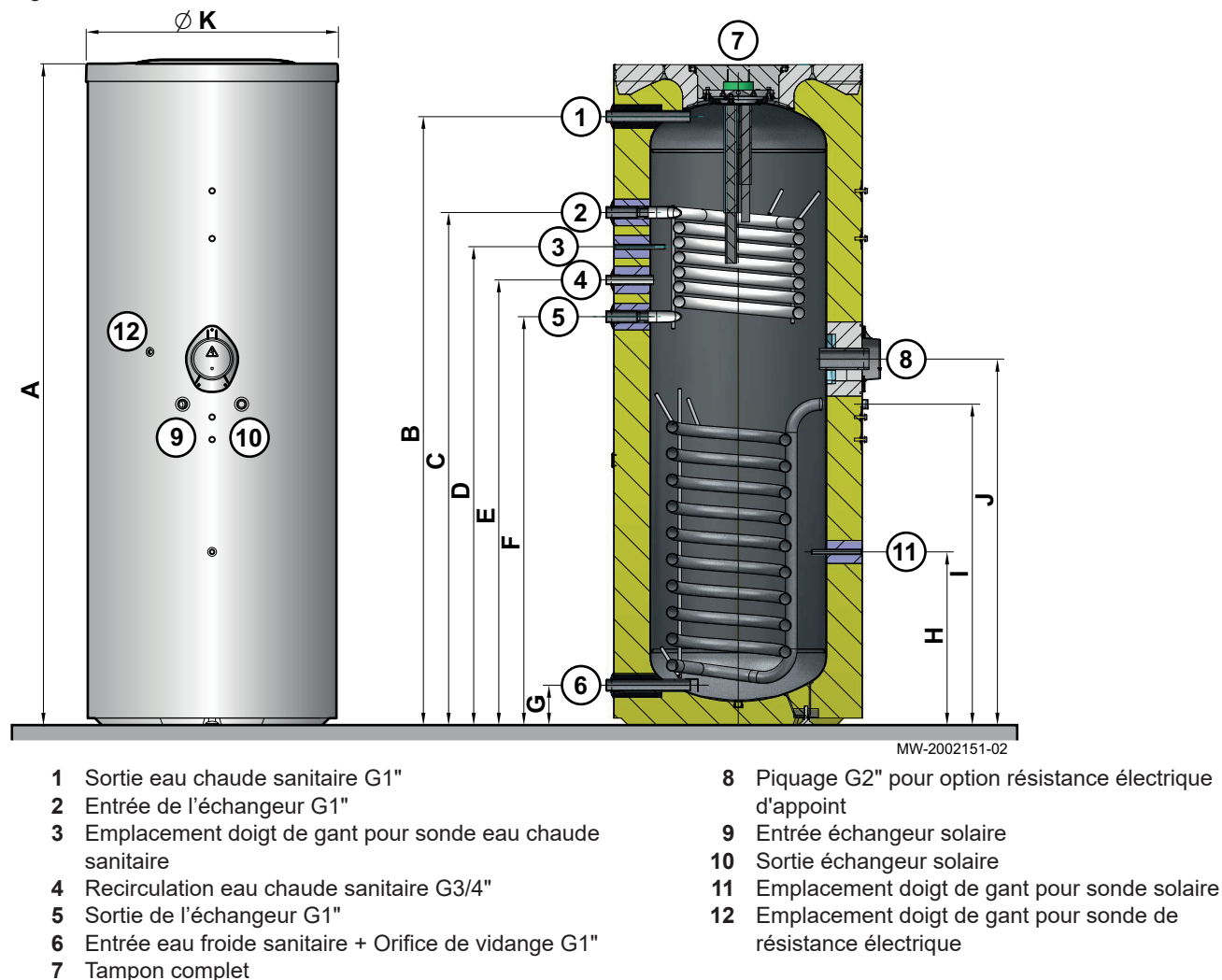
Tab.4

	Unité	BSL 200 EVO		BSL 300 EVO		BSL 400 EVO		BSL 500 EVO	
Alimentation électrique	kW	230		230		230		230	
Puissance de la résistance électrique d'appoint	Volt	1800	3000	1800	3000	1800	3000	1800	3000
Temps de réchauffage de 15 à 65 °C		04:54	02:50	08:33	05:00	10:56	06:25	13:51	08:07

	Unité	BSL 200 EVO	BSL 300 EVO	BSL 400 EVO	BSL 500 EVO
Quantité d'eau fournie à 40 °C V40ref ⁽¹⁾	litres	276,4	482,2	618,6	782,9
(1) selon EN 60379 avec une température de déclenchement de 65 °C et un différentiel de 5 K					

4.2 Dimensions principales

Fig.3 BSL 200...500 EVO



Tab.5

	BSL 200 EVO	BSL 300 EVO	BSL 400 EVO	BSL 500 EVO
A	1299	1869	1726	1824
B	1183	1723	1598	1687
C	1016	1451	1303	1489
D	918	1354	1214	1400
E	824	1260	1128	1315
F	721	1157	1031	1219
G	113	113	112	119
H	288	491	463	580
I	542	909	859	1033
J	656	1037	973	1163
K (Ø)	652	703	752	802



Voir aussi

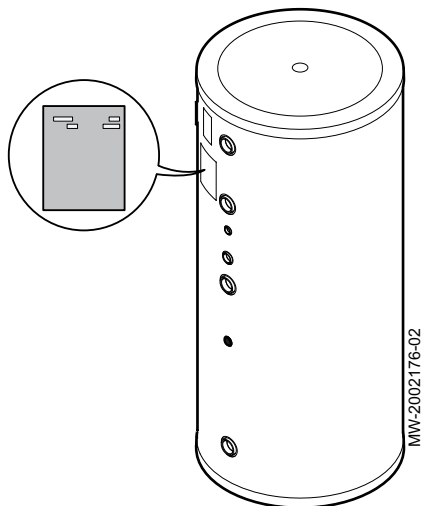
Mettre en place la sonde eau chaude sanitaire, page 14

5 Avant l'installation

5.1 Choix de l'emplacement

5.1.1 Plaquette signalétique

Fig.4



La plaquette signalétique située sur le préparateur donne des informations importantes concernant l'appareil : numéro de série, modèle, etc. Elle doit être accessible à tout moment.

5.1.2 Implantation de l'appareil

Respecter les conditions suivantes pour implanter le préparateur d'eau chaude sanitaire :

- Installation dans un local à l'abri du gel.
- Installation sur un sol définitif dont la surface est plane et solide : chape finie, éventuellement carrelée pour faciliter le nettoyage.
- Positionnement le plus près possible des points de puisage, pour minimiser les déperditions thermiques par les tuyauteries.
- Façade avant accessible, pour faciliter l'entretien de l'appareil.

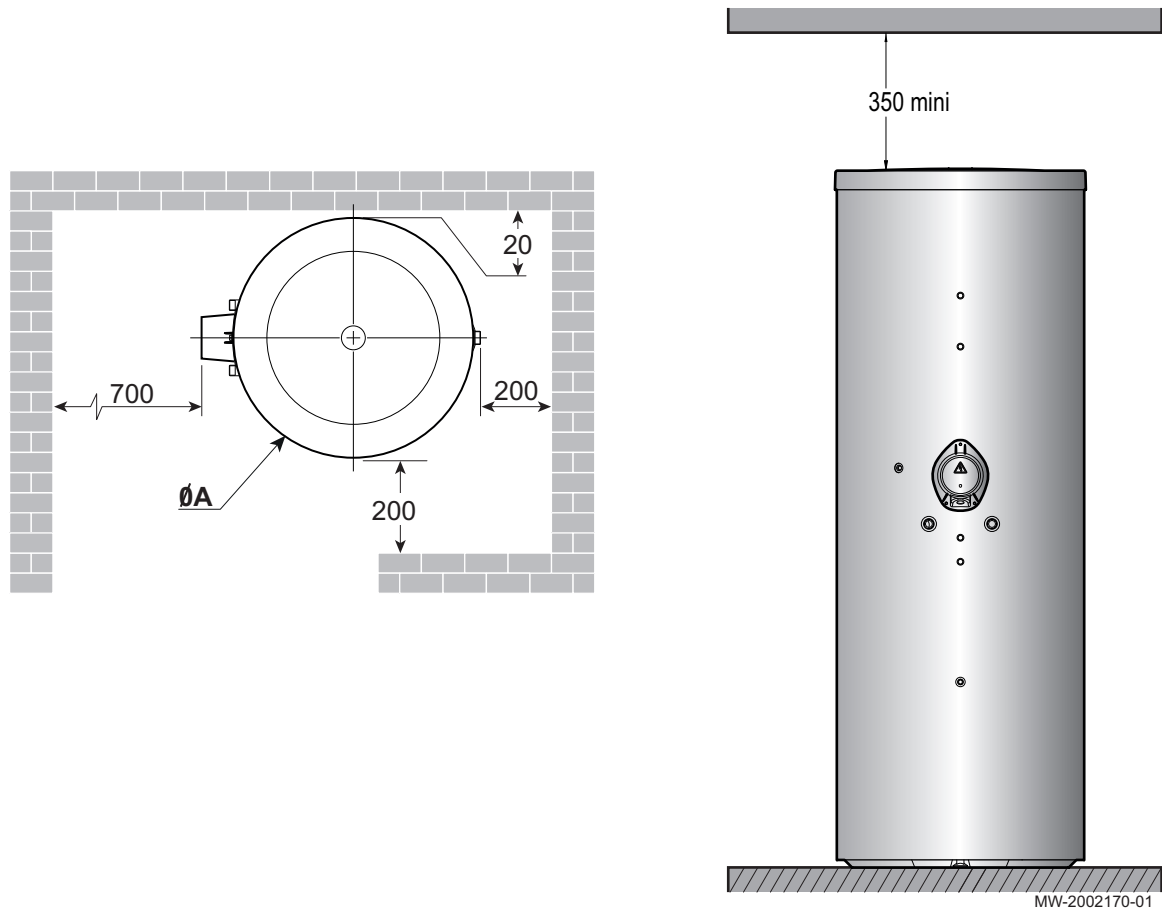
5.2 Mise en place de l'appareil



Attention

- Prévoir 2 personnes.
- Manipuler l'appareil avec des gants.

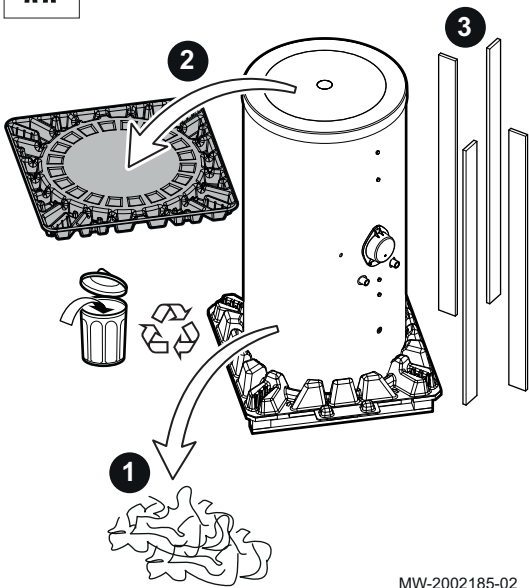
Fig.5



Nom de la marque - Nom du produit	BSL 200 EVO	BSL 300 EVO	BSL 400 EVO	BSL 500 EVO
$\varnothing A$	650	700	750	800

5.3 Déballez le préparateur d'eau chaude sanitaire - BSL 200 EVO

Fig.6

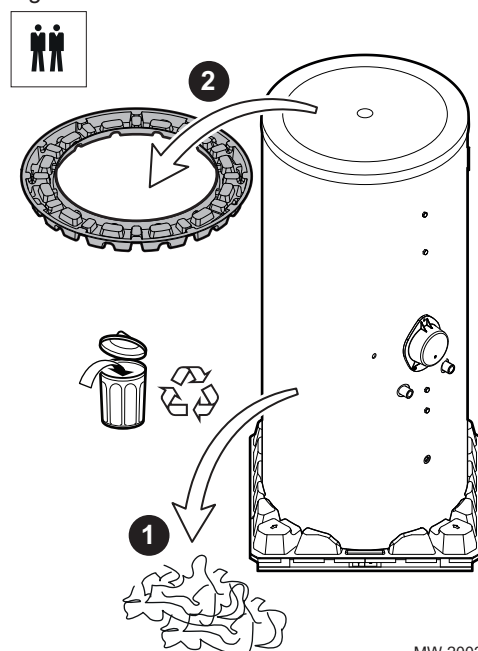


1. Retirer la housse.
2. Retirer la cale supérieure.
3. Retirer les 4 cales de maintien.
4. Retirer le préparateur d'eau chaude sanitaire de la cale inférieure.

i Important
Jeter les emballages dans un endroit approprié, en respectant la réglementation en vigueur.

5.4 Déballez le préparateur d'eau chaude sanitaire BSL 300 EVO - BSL 400 EVO - BSL 500 EVO

Fig.7



MW-2002145-02

1. Retirer la housse.
2. Retirer la cale supérieur.
3. Retirer le préparateur d'eau chaude sanitaire de la cale inférieure.



Important

Jeter les emballages dans un endroit approprié, en respectant la réglementation en vigueur.

6 Installation

6.1 Réglementations pour l'installation



Important

Seul un professionnel qualifié est autorisé à installer le préparateur d'eau chaude sanitaire conformément aux réglementations locales et nationales en vigueur.



Danger

Température limite aux points de puisage : la température maximale de l'eau chaude sanitaire aux points de puisage fait l'objet de réglementations particulières dans les différents pays de commercialisation afin de préserver les consommateurs. Ces réglementations particulières doivent être respectées lors de l'installation.

France :



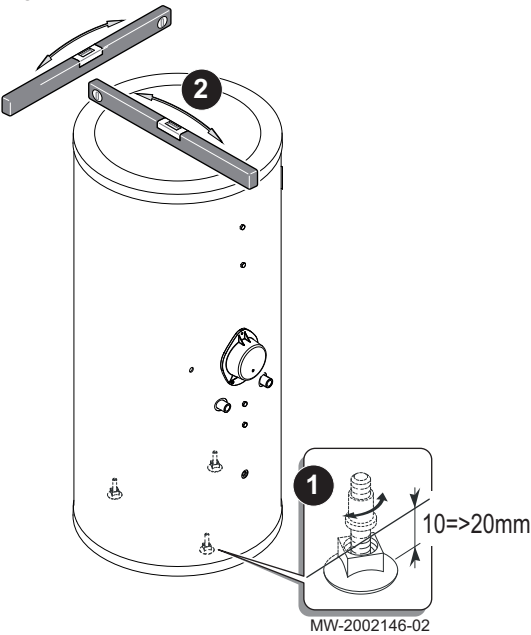
Attention

L'installation doit répondre en tout point aux règles qui régissent les travaux et interventions dans les maisons individuelles, collectives ou autres constructions.

6.2 Mettre à niveau le préparateur d'eau chaude sanitaire

La mise à niveau du préparateur d'eau chaude sanitaire s'effectue à l'aide des 3 pieds vissés sur le fond du préparateur d'eau chaude sanitaire.

Fig.8



1. Dévisser les 3 pieds réglables sur le fond du préparateur d'eau chaude sanitaire minimum 10 mm.
2. Mettre l'appareil à niveau à l'aide des pieds réglables.
 - Plage de réglage : 10 mm.
 - Utiliser des cales en tôle au niveau des pieds du préparateur si nécessaire.



Attention
Ne pas placer de cales sur les côtés extérieurs du préparateur d'eau chaude sanitaire.

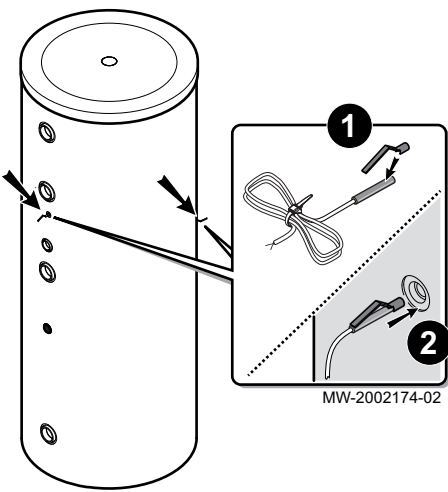
6.3 Installation de la station solaire



Voir
Notice d'installation et d'entretien de la station solaire.

6.4 Mettre en place la sonde eau chaude sanitaire

Fig.9



1. Positionner le clip de maintien sur la sonde.
- i Important**
Le clip de maintien de sonde est fourni dans le sachet documentation.
2. Mettre en place la sonde dans le doigt de gant.



Avertissement
Vérifier la bonne mise en place de la sonde dans le doigt de gant.



Voir aussi
Dimensions principales, page 10

6.5 Schéma d'installation hydraulique

6.5.1 Légende

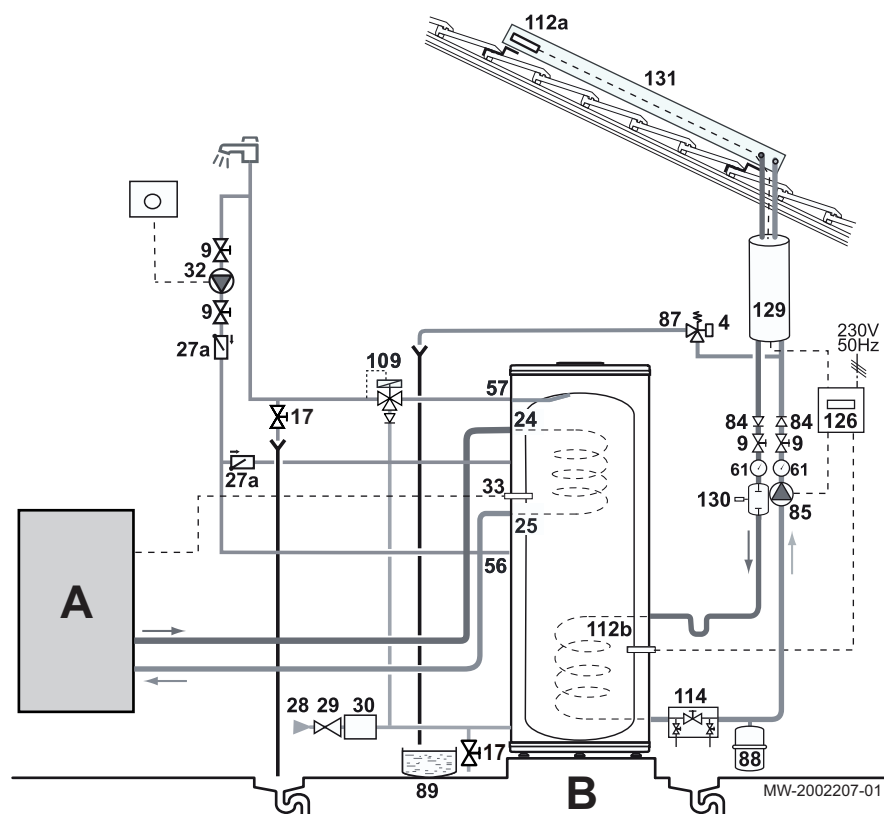
Tab.6

A	Générateur de chaleur
B	Ballon solaire
4	Manomètre
9	Vanne d'arrêt
17	Robinet de vidange
24	Entrée primaire de l'échangeur du préparateur d'eau chaude sanitaire
25	Sortie primaire de l'échangeur du préparateur d'eau chaude sanitaire
27a	Clapet antithermosiphon

28	Entrée eau froide sanitaire
29	Réducteur de pression
30	Groupe de sécurité
32	Pompe de bouclage eau chaude sanitaire  Voir Notice d'installation et d'entretien de la chaudière ou de la pompe à chaleur.
33	Sonde de température eau chaude sanitaire
56	Retour boucle de circulation eau chaude sanitaire
57	Sortie eau chaude sanitaire
61	Thermomètre
84	Robinet d'arrêt avec clapet antiretour déverrouillable
87	Soupape de sécurité solaire
88	Vase d'expansion solaire
89	Réceptacle pour fluide caloporteur (Bidon propre et vide, étiqueté avec le nom du fluide)
109	Mitigeur thermostatique
112a	Sonde capteur solaire
112b	Sonde préparateur solaire
114	Dispositif de remplissage et de vidange du circuit primaire solaire
126	Régulation solaire
129	Duo-Tube
130	Dégazeur à purge manuelle
131	Batterie de capteurs plans ou tubulaires

6.5.2 Schéma avec un générateur de chaleur

Fig.10



6.6 Raccordements hydrauliques

6.6.1 Circuit primaire solaire



Voir

Notice d'installation et d'entretien de la station solaire.

6.6.2 Circuit primaire chauffage

Avant de raccorder, rincer le circuit primaire pour évacuer toutes particules qui risqueraient d'endommager certains organes (soupape de sécurité, pompes, clapets...).

1. Isoler hydrauliquement les circuits primaires et sanitaires par des vannes d'arrêt pour faciliter les opérations d'entretien du préparateur. Les vannes permettent de faire l'entretien du préparateur et de ses organes sans vidanger toute l'installation.
2. Réaliser l'installation conformément à la législation et aux normes en vigueur.

6.6.3 Raccorder le préparateur au circuit eau sanitaire (circuit secondaire)



Important

Seul un professionnel qualifié est autorisé à installer le préparateur d'eau chaude sanitaire conformément aux réglementations locales et nationales en vigueur.

Pour réduire au maximum les déperditions thermiques, isoler les tuyauteries.

■ Précautions particulières

Avant de procéder au raccordement, rincer les tuyauteries d'arrivée d'eau sanitaire pour ne pas introduire de particules métalliques ou autres dans la cuve de l'appareil.



Attention

Ne pas raccorder directement aux canalisations en cuivre le piquage eau chaude sanitaire afin d'éviter les couples galvaniques fer/cuivre (risque de corrosion).

Il est obligatoire d'équiper les piquages eau chaude sanitaire, recirculation sanitaire et eau froide sanitaire de raccords diélectriques (livrés de série). (voir feuillet diélectrique)

Le non respect des obligation pourra entraîner la perte de la garantie du produit.

Pour éviter le gaspillage d'eau, le montage d'un vase d'expansion de taille appropriée sur le circuit sanitaire est fortement recommandé.

■ Dimensionnement

- Le diamètre du groupe de sécurité et de son raccordement au préparateur doit être au moins égal au diamètre de l'entrée eau froide sanitaire du préparateur.
- Aucun organe de sectionnement ne doit se trouver entre la soupape ou le groupe de sécurité et le préparateur eau chaude sanitaire.
- La conduite d'écoulement de la soupape ou du groupe de sécurité ne doit pas être obstruée.

■ Vannes de sectionnement

Isoler hydrauliquement les circuits primaire et sanitaire par des vannes d'arrêt pour faciliter les opérations d'entretien du préparateur d'eau chaude sanitaire. Les vannes permettent de faire l'entretien du préparateur d'eau chaude sanitaire et de ses organes sans vidanger toute l'installation.

Ces vannes permettent également d'isoler le préparateur d'eau chaude sanitaire lors du contrôle sous pression de l'étanchéité de l'installation si la pression d'essai est supérieure à la pression de service admissible pour le préparateur.

■ Raccorder l'eau froide sanitaire

Réaliser le raccordement à l'alimentation d'eau froide d'après le schéma d'installation hydraulique.

Les composants utilisés pour le raccordement à l'alimentation d'eau froide doivent répondre aux normes et réglementation en vigueur dans le pays concerné.

- Prévoir une évacuation d'eau dans la chaufferie ainsi qu'un entonnoir-siphon pour le groupe de sécurité.
- Prévoir un clapet anti-retour dans le circuit eau froide sanitaire.
- Installer un raccord diélectrique sur l'entrée eau froide sanitaire.

■ Réducteur de pression

Si la pression d'alimentation dépasse 80 % du tarage de la soupape ou du groupe de sécurité (ex : 0,55 MPa / 5,5 bar pour un groupe de sécurité taré à 0,7 MPa / 7 bar), un réducteur de pression doit être implanté en amont de l'appareil.

Implanter le réducteur de pression en aval du compteur d'eau de manière à avoir la même pression dans toutes les conduites de l'installation.

■ Boucle de circulation eau chaude sanitaire

Pour assurer la disponibilité de l'eau chaude dès l'ouverture des robinets, une boucle de circulation entre les postes de puisage et la tubulure de recirculation du préparateur eau chaude sanitaire peut être installée. Un clapet anti-retour doit être prévu dans cette boucle.

Piloter la boucle de circulation eau chaude sanitaire par la régulation de la chaudière ou par un programmateur horaire additionnel pour optimiser la consommation d'énergie.

■ Mesures à prendre pour empêcher le refoulement de l'eau chaude

Prévoir un clapet anti-retour dans le circuit eau froide sanitaire.

6.7 Remplir le préparateur d'eau chaude sanitaire



Attention

Seul un professionnel qualifié peut effectuer la première mise en service.

1. Rincer le circuit sanitaire et remplir le préparateur par le tube d'entrée eau froide.
2. Ouvrir un robinet d'eau chaude.
3. Remplir complètement le préparateur d'eau chaude sanitaire par le tube d'arrivée d'eau froide en laissant un robinet d'eau chaude ouvert.
4. Refermer le robinet d'eau chaude lorsque l'eau coule régulièrement et sans bruit dans la tuyauterie.
5. Dégazer soigneusement toutes les tuyauteries d'eau chaude sanitaire en répétant les étapes 2 à 4 pour chaque robinet d'eau chaude.
Le dégazage du préparateur d'eau chaude sanitaire et du réseau de distribution permet d'éviter les bruits et les à-coups provoqués par l'air emprisonné qui se déplace dans les tuyauteries lors du puisage.
6. Dégazer le circuit de l'échangeur du préparateur par le purgeur prévu à cet effet.
7. Vérifier les organes de sécurité (soupape ou groupe de sécurité en particulier) en se reportant aux notices fournies avec ces composants.



Attention

Pendant le processus de chauffe, une certaine quantité d'eau peut s'écouler par la soupape ou le groupe de sécurité, ceci provient de la dilatation de l'eau. Ce phénomène est tout à fait normal et ne doit en aucun cas être entravé.

6.7.1 Qualité de l'eau sanitaire

Dans les régions où l'eau est très calcaire TH > 20 °f, il est recommandé de prévoir un adoucisseur.

La dureté de l'eau doit toujours être comprise entre 12 °f et 20 °f, la conductivité de l'eau doit être comprise entre 100 µS/cm et 1000 µS/cm pour pouvoir assurer efficacement la protection contre la corrosion.

L'adoucisseur n'entraîne pas de dérogation à notre garantie, sous réserve que celui-ci soit agréé et réglé conformément aux règles de l'art, et les recommandations contenues dans la notice de l'adoucisseur, vérifié et entretenu régulièrement.

6.8 Remplir le circuit primaire solaire



Voir

Notice d'installation et de mise en service de la station solaire.

6.9 Remplir le circuit chauffage



Voir

Notice d'installation et d'entretien de la chaudière ou de la pompe à chaleur.

7 Mise en service

7.1 Points à vérifier avant la mise en service

7.1.1 Préparateur eau chaude sanitaire

1. Avant la mise en service, s'assurer que l'installation a bien été vidée et rincée.
2. Veiller à ouvrir toutes les vannes du circuit.
3. Mettre l'installation en eau et vérifier l'étanchéité hydraulique.

7.1.2 Circuit primaire solaire



Voir

Notice d'installation et de mise en service de la station solaire.

7.1.3 Circuit primaire chauffage



Voir

Notice d'installation et d'entretien de la chaudière ou de la pompe à chaleur.

7.1.4 Raccordement électrique

1. Vérifier le raccordement électrique, notamment la mise à la terre.

7.2 Procédure de mise en service



Avertissement

- Seul un professionnel qualifié peut effectuer la première mise en service.
- Pendant le processus de chauffe, de l'eau peut s'écouler par le circuit de purge pour garantir la sécurité de l'installation. Ce phénomène est tout à fait normal et ne doit en aucun cas être entravé.

7.2.1 Circuit secondaire (eau sanitaire)

1. Régler le mitigeur d'eau sanitaire à la température voulue afin d'éviter toute brûlure lors des puisages d'eau chaude sanitaire.



Avertissement

Le mitigeur thermostatique doit être réglé au maximum à 60 °C.

7.2.2 Circuit primaire solaire



Voir

Notice d'installation et de mise en service de la station solaire.

8 Entretien

8.1 Consignes générales

**Attention**

- Les opérations de maintenance sont à effectuer par un professionnel qualifié.
- Seules des pièces de rechange d'origine doivent être utilisées.

8.2 Manœuvrer la soupape ou le groupe de sécurité

Manœuvrer la soupape ou le groupe de sécurité **au moins une fois par mois** afin de s'assurer de son bon fonctionnement et de se prémunir d'éventuelles surpressions qui endommageraient le préparateur d'eau chaude sanitaire.

**Attention**

Le non-respect de cette règle d'entretien peut entraîner une détérioration de la cuve du préparateur d'eau chaude sanitaire et l'annulation de sa garantie.

8.3 Nettoyer l'habillage

1. Nettoyer l'extérieur des appareils à l'aide d'un chiffon humide et d'un détergent doux.

8.4 Contrôler l'anode en magnésium

Contrôler l'état de l'anode en magnésium au bout de la première année d'utilisation, puis tous les 2 ans. Si l'anode en magnésium est usée avant 2 ans, augmenter la fréquence de contrôle.

L'état de l'anode en magnésium doit être contrôlée par étapes :

- D'abord contrôler électriquement l'anode en magnésium.

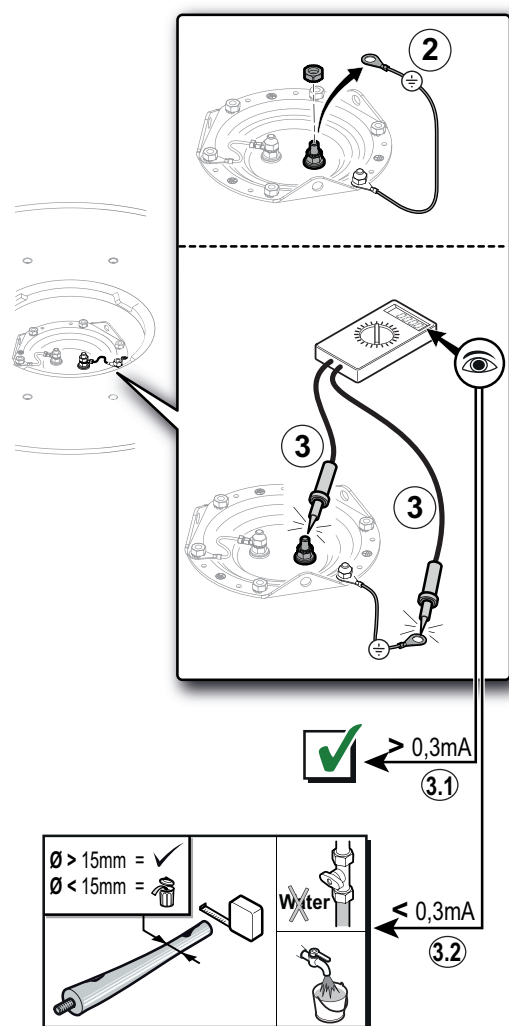
**Voir aussi**

Détartrage, page 21

Déposer et remonter les tampons de visite, page 22

8.4.1 Contrôler le courant de l'anode en magnésium

Fig.11



MW-2002175-01

Contrôler le courant de l'anode en magnésium à l'aide d'un Ampèremètre.

Il n'est pas nécessaire de vidanger le préparateur d'eau chaude sanitaire.

1. Démonter le capot du préparateur d'eau chaude sanitaire.
2. Démonter l'écrou et le fil de masse.
3. Mesurer le courant entre le préparateur d'eau chaude et l'anode en magnésium.
 - 3.1. Si le courant mesuré est supérieur à 0,3 mA ;
 - ⇒ l'anode est bonne et pourra encore être utilisée.
 - Remonter le fil de masse et l'écrou de fixation.
 - Revisser le capot.
 - 3.2. Si le courant mesuré est inférieur à 0,3 mA ;
 - ⇒ il faudra un contrôle visuel de l'anode (Il est nécessaire de vidanger le préparateur d'eau chaude sanitaire).



Voir aussi

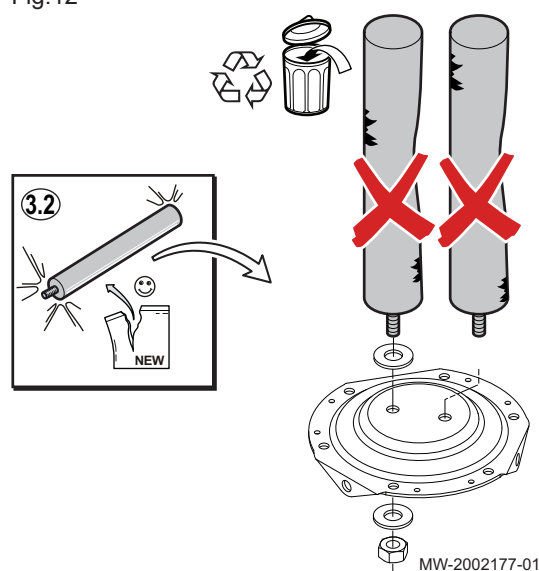
Détartrage, page 21

Déposer et remonter les tampons de visite, page 22

8.4.2 Contrôler visuellement l'anode en magnésium

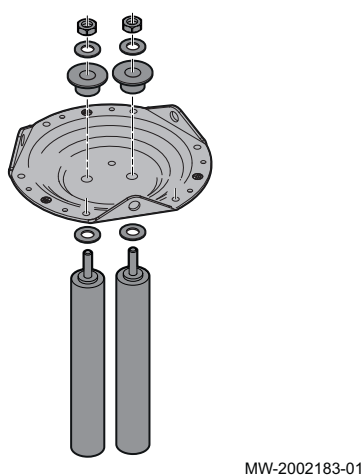
1. Couper l'arrivée d'eau.
2. Vidanger le préparateur d'eau chaude sanitaire.
3. Démonter le tampon de visite.
 - 3.1. Si le diamètre de l'anode est supérieur à 15 mm, elle pourra encore être utilisée.

Fig.12



3.2. Si le diamètre de l'anode est inférieur à 15 mm, il faut la remplacer.

Fig.13

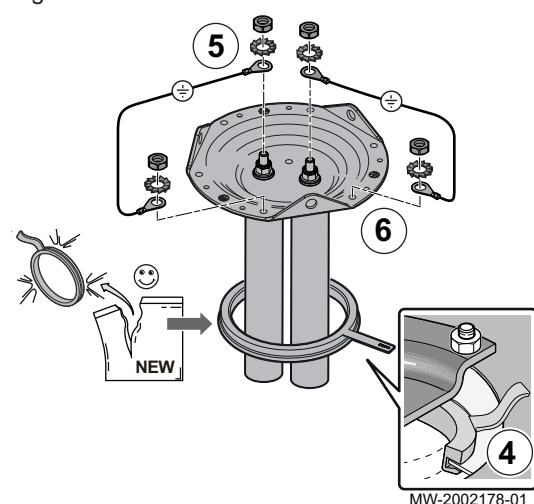


4. Monter le nouveau joint en positionnant la languette vers l'extérieur, entre 2 vis, sur le tampon.

**Attention**

- Remonter l'ensemble et fixer rondelles, oeillet et écrou sur l'anode avec un couple de 8 Nm $\pm 1/-0$, à l'aide d'une clé dynamométrique.

Fig.14



5. Remonter les fils de masses sur les deux anodes
6. Remonter l'ensemble tampon / résistance avec un serrage en étoile jusqu'en butée.
7. Remonter l'isolation et le couvercle.

**Voir aussi**

Détartrage, page 21

Déposer et remonter les tampons de visite, page 22

8.5 Détartrage

Dans les régions à eau calcaire, il est conseillé d'effectuer annuellement un détartrage de l'appareil afin d'en préserver les performances.

1. Déposer les tampons de visite.
2. Contrôler l'anode en magnésium à chaque ouverture du tampon.

3. Enlever le tartre déposé sous forme de boues ou de lamelles dans le fond du réservoir. Par contre, ne pas toucher au tartre adhérent aux parois du réservoir, car il constitue une protection efficace contre la corrosion et renforce l'installation du préparateur eau chaude sanitaire.
4. Détartrer l'échangeur pour garantir ses performances.
5. Remonter l'ensemble.

**Voir aussi**

Contrôler l'anode en magnésium, page 19
 Contrôler le courant de l'anode en magnésium, page 20
 Contrôler visuellement l'anode en magnésium, page 20
 Détartrage, page 21
 Déposer et remonter les tampons de visite, page 22
 Procédure de mise en service, page 18

8.6 Déposer et remonter les tampons de visite

**Attention**

Pour garantir l'étanchéité, remplacer impérativement l'ensemble des joints à chaque ouverture.

- Prévoir un joint à lèvres et un jonc neufs pour le tampon de visite.
- Prévoir un joint neuf pour le tampon de visite latéral.

Fig.15

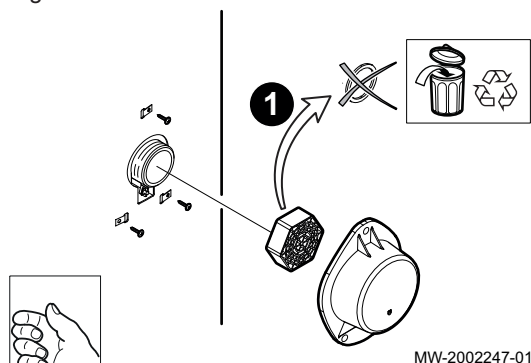
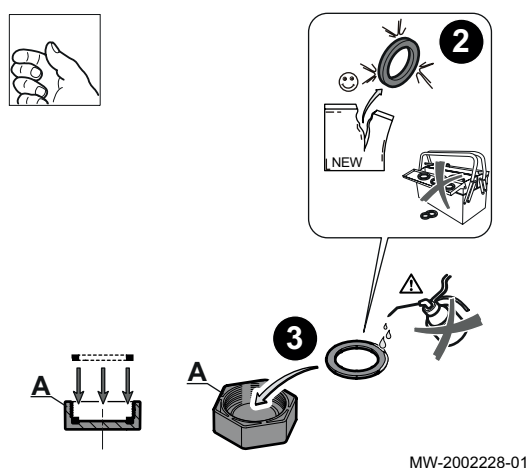


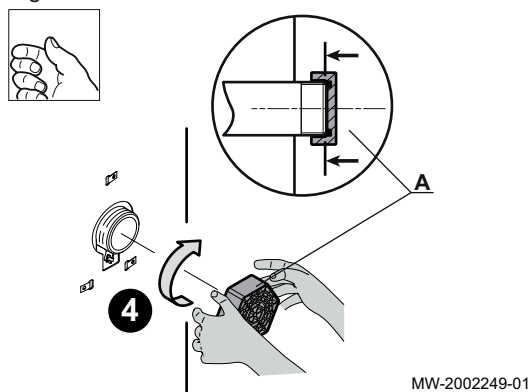
Fig.16



1. Retirer le capot de protection, garder les 3 vis et dévisser le bouchon du piquage de la résistance électrique. Mettre le capot et le bouchon à la poubelle.

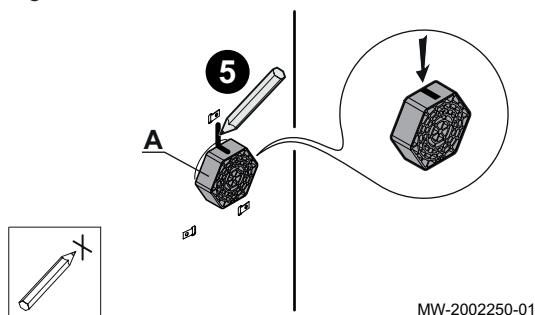
2. Sortir le joint du sachet pièces complémentaires.
3. Introduire le joint dans la gorge du diélectrique (A).

Fig.17



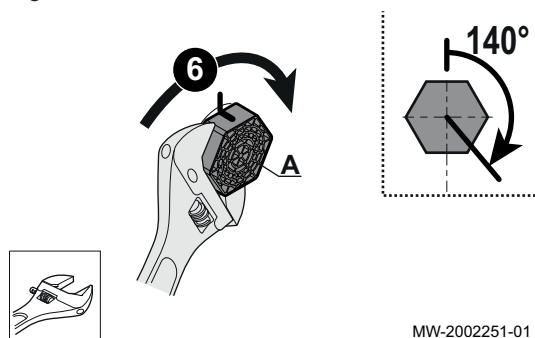
4. Visser le bouchon du piquage de la résistance électrique sur le piquage du préparateur d'eau chaude sanitaire et serrer à la main.

Fig.18



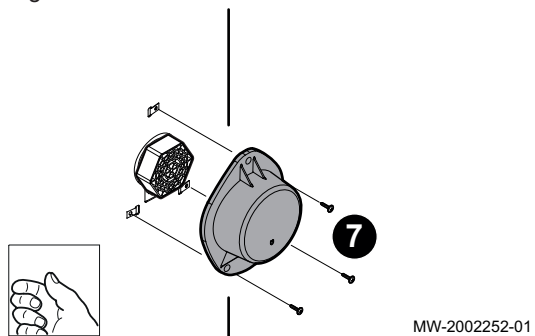
5. Mettre un repère sur le diélectrique (A) et le préparateur d'eau chaude sanitaire.

Fig.19



6. A l'aide d'une clé à molette, serrer de 140°.

Fig.20



7. Installer l'isolation du capot de protection et revisser.



Voir aussi

- Contrôler l'anode en magnésium, page 19
- Contrôler le courant de l'anode en magnésium, page 20
- Contrôler visuellement l'anode en magnésium, page 20
- Détartrage, page 21
- Procédure de mise en service, page 18

8.7 Contrôle et entretien du circuit solaire

8.7.1 Opérations d'entretien à effectuer



Voir

Notice d'installation et d'entretien de la station solaire.

8.7.2 Appoint en fluide caloporteur



Voir

Notice d'installation et d'entretien de la station solaire.

9 Mise au rebut et recyclage

Fig.21



MW-1002262-2

i Important

Le démontage et la mise au rebut du préparateur d'eau chaude sanitaire doivent être effectués par un installateur qualifié conformément aux réglementations locales et nationales.

1. Couper l'alimentation électrique du préparateur d'eau chaude sanitaire.
2. Débrancher les câbles des éléments électriques.
3. Fermer le robinet d'arrivée d'eau sanitaire.
4. Vidanger l'installation.
5. Démontez tous les raccords hydrauliques en sortie du préparateur d'eau chaude sanitaire.
6. Rebuter ou recycler le préparateur d'eau chaude sanitaire conformément aux réglementations locales et nationales.

10 Pièces de rechange

10.1 Généralités

Si les opérations de contrôle et d'entretien ont révélé la nécessité de remplacer une pièce de l'appareil, utiliser uniquement des pièces de rechange d'origine ou des pièces de rechange et des matériaux préconisés.

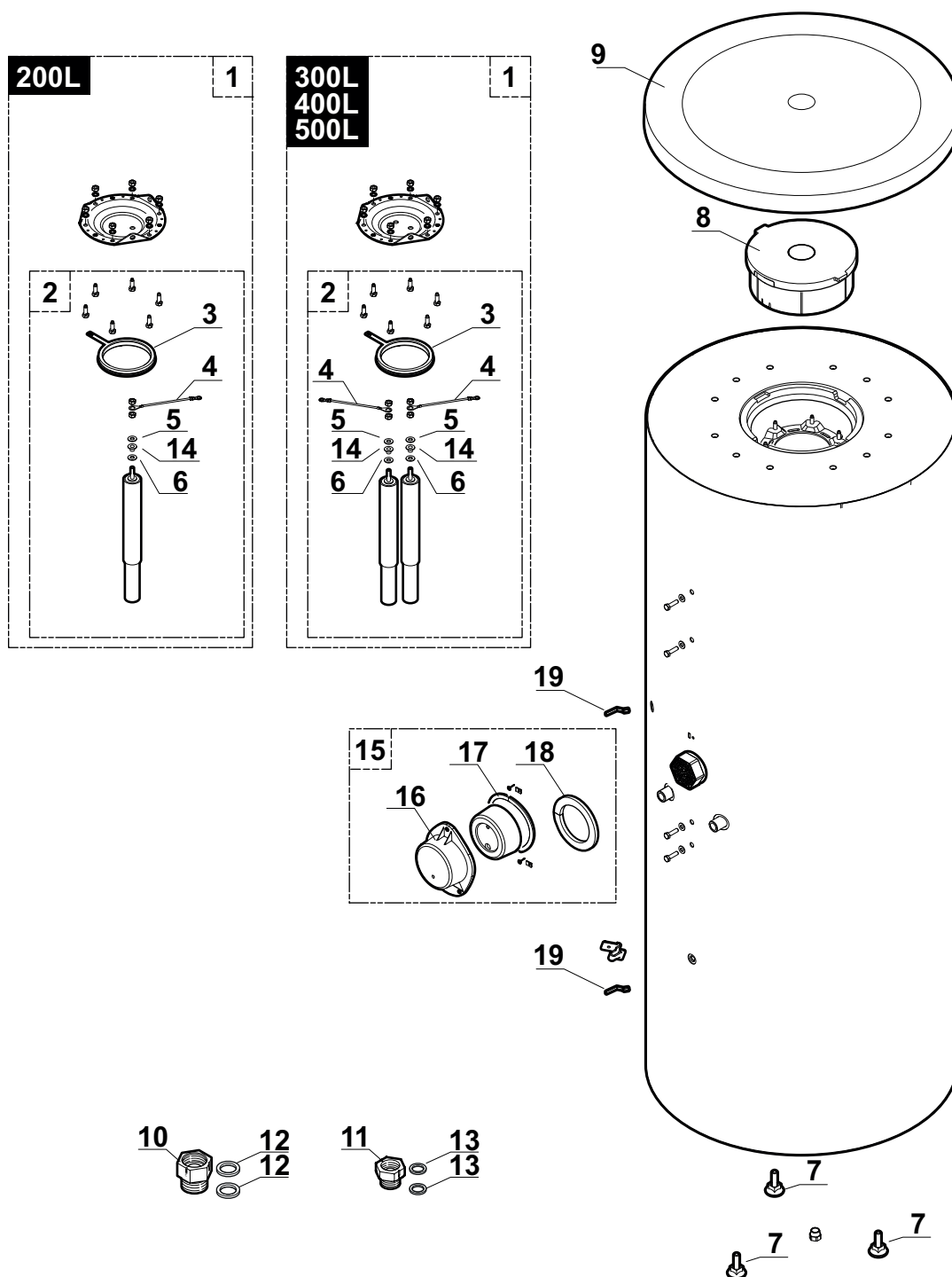
i Important

Pour commander une pièce de rechange, indiquer le numéro de référence figurant dans la liste.

10.2 Liste des pièces de rechange

10.2.1 Préparateur d'eau chaude sanitaire

Fig.22



MW-2002189-02

Tab.7 Préparateurs - BSL 200...500 EVO

Repère	Référence	Désignation	BSL 200 EVO	BSL 300 EVO	BSL 400 EVO	BSL 500 EVO
1	7897566	Tampon + anode + joint	x			
1	7898034	Tampon + 2 anodes + joint		x	x	
1	7901007	Tampon + anode + joint				x
2	7894257	Anode	x			
2	7898036	Kit 2 anodes + joint trappe		x	x	
2	7899668	Kit 2 anodes + joint trappe				x

Repère	Référence	Désignation	BSL 200 EVO	BSL 300 EVO	BSL 400 EVO	BSL 500 EVO
3	7894241	Joint trappe	x	x		
4	7872419	Fil de masse anode	x	x	x	x
5	7845098	Joint 8,5x12x2		x	x	x
6	7866681	Joint 8.5x20x2 EPDM 50 SH	x	x	x	x
7	7872417	Pied réglable M10x35	x	x	x	
8	7894244	Isolation tampon supérieur	x			
8	7896706	Isolation tampon supérieur diamètre 100		x		
8	7896738	Isolation tampon supérieur			x	
8	7894389	Isolation tampon supérieur				x
9	7894387	Couvercle diamètre 650	x			
9	7898059	Couvercle diamètre 700		x		
9	7894400	Couvercle diamètre 750			x	
9	7896540	Couvercle diamètre 800				x
10	7858389	Raccord diélectrique MF G1 G1	x			
11	7897575	Raccord diélectrique MF G3/4 G3/4	x			
11	7894248	Raccord diélectrique MF G3/4 G3/4		x	x	x
12	7858360	Joint 30x21x3 EPDM x10	x	x		
13	7864527	Joint 24x17x3 EPDM x5	x	x	x	x
14	7866679	Entretoise nylon	x	x	x	x
15	7898039	Capot résistance électrique complet		x	x	x
16	7898040	Isolation capot		x	x	x
17	7896704	Joint capot électrique		x	x	x
18	7810601	Joint 56x46x3 silicone		x		x
19	7897131	Clip maintien sonde pour doigt de gant	x	x	x	

11 Garantie

11.1 Généralités

Vous venez d'acquérir l'un de nos appareils et nous vous remercions de la confiance que vous nous avez ainsi témoignée.

Nous nous permettons d'attirer votre attention sur le fait que votre appareil gardera d'autant plus ses qualités premières qu'il sera vérifié et entretenu régulièrement.

Tout notre réseau reste bien entendu à votre disposition.

11.2 Conditions de garantie

France : Les dispositions qui suivent ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur de la garantie légale stipulée aux articles 1641 à 1648 du Code Civil.

Votre appareil bénéficie d'une garantie contractuelle contre tout vice de fabrication à compter de sa date d'achat mentionnée sur la facture de l'installateur.

La durée de notre garantie est mentionnée dans notre catalogue tarif. Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée au titre d'une mauvaise utilisation de l'appareil, d'un défaut ou d'une insuffisance d'entretien de celui-ci, ou d'une mauvaise installation de l'appareil (il vous appartient à cet égard de veiller à ce que cette dernière soit réalisée par un professionnel qualifié).

Nous ne saurions en particulier être tenus pour responsables des dégâts matériels, pertes immatérielles ou accidents corporels consécutifs à une installation non conforme :

- aux dispositions légales et réglementaires ou imposées par les autorités locales,
- aux dispositions nationales, voire locales et particulières régissant l'installation,
- à nos notices et prescriptions d'installation, en particulier pour ce qui concerne l'entretien régulier des appareils,

- aux règles de l'art.

Notre garantie est limitée à l'échange ou la réparation des seules pièces reconnues défectueuses par nos services techniques à l'exclusion des frais de main d'oeuvre, de déplacement et de transport.

Notre garantie ne couvre pas le remplacement ou la réparation de pièces par suite notamment d'une usure normale, d'une mauvaise utilisation, d'interventions de tiers non qualifiés, d'un défaut ou d'insuffisance de surveillance ou d'entretien, d'une alimentation électrique non conforme et d'une utilisation d'un combustible inapproprié ou de mauvaise qualité.

Les sous-ensembles, tels que moteurs, pompes, vannes électriques, etc..., ne sont garantis que s'ils n'ont jamais été démontés.

Les droits établis par la directive européenne 99/44/CEE, transposée par le décret législatif N° 24 du 2 février 2002 publiée sur le J.O. N° 57 du 8 mars 2002, restent valables.

11.3 Conditions de garantie

Se reporter aux conditions de garanties contractuelles décrites dans les documents avant-vente (par exemple : catalogue tarif en vigueur).



Avertissement

INFORMATION concernant l'obligation d'entretien : L'entretien de cet appareil doit être effectué une fois par an, dans les règles de l'art. Si cette exigence n'est pas respectée, la durée de la garantie est limitée à 12 mois.

12 Annexes

12.1 Informations relatives aux directives écoconception et étiquetage énergétique

12.1.1 Informations spécifiques

■ Fiche de produit - Dispositifs solaires

Tab.8 Fiche de produit des dispositifs solaires

		BSL 200 EVO	BSL 300 EVO	BSL 400 EVO	BSL 500 EVO
Ballon d'eau chaude solaire - classe d'efficacité énergétique		A	A	B	B
Ballon d'eau chaude solaire - pertes statiques	W	43	49	76	82
Ballon d'eau chaude solaire - volume de stockage	l m ³	193	288	393	490

Notice originale - © Copyright

Toutes les informations techniques contenues dans la présente notice ainsi que les dessins et schémas électriques sont notre propriété et ne peuvent être reproduits sans notre autorisation écrite préalable. Sous réserve de modifications.

Service consommateurs

www.dedietrich-thermique.fr

0 809 400 320

Service gratuit
+ prix appel

AT - DE DIETRICH SERVICE

☎ 0800 / 201608 freecall
www.dedietrich-heiztechnik.com

BE - VAN MARCKE NV

LAR Blok Z, 5
B- 8511 KORTRIJK
☎ +32 (0)56/23 75 11
www.vanmarcke.com

CH - MEIER TOBLER AG

Bahnstrasse 24
CH- 8603 SCHWERZENBACH
☎ +41 (0) 44 806 41 41
@ info@meiertobler.ch

+41 (0)8 00 846 846 **ServiceLine**

www.meiertobler.ch

CH - MEIER TOBLER SA
Chemin de la Veyre-d'En-Haut B6,
CH - 1806 St-Légier-La-Chiésaz

☎ +41 (0) 21 943 02 22
@ info@meiertobler.ch

+41 (0)8 00 846 846 **ServiceLine**

www.meiertobler.ch

CN - DE DIETRICH

UNIT 1006 , CBD International
Mansion, No.16 Yong An Dong li,
Chaoyang District, 100022, Beijing China

☎ +400 6688700
☎ +86 10 6588 4834
@ contactBJ@dedietrich.com.cn
www.dedietrich-heating.com

CZ - BDR THERMEA Czech Republic s.r.o

Jeseniova 2770/56 - 130 00 Praha 3
☎ +420 271 001 627
@ dedietrich@bdrthermea.cz
www.dedietrich.cz

DK - HS Tarm A/S

Smedevej 2
DK- 6880 Tarm, DENMARK
☎ +45 97 37 15 11
@ info@hstarm.dk
www.hstarm.dk

ES - DE DIETRICH THERMIQUE IBERIA S.L.U.

☎ +34 900 802 143
@ info@dedietrichthermique.es
www.dedietrich-calefaccion.es

IT - DUEDI S.r.l

Distributore Ufficiale Esclusivo
De Dietrich-Thermique Italia Via Maestri del Lavoro, 16
12010 San Defendente di Cervasca (CN)

☎ +39 0171 857170
☎ +39 0171 687875
@ info@duediclima.it
www.duediclima.it

LU - NEUBERG S.A.

39 rue Jacques Stas - B.P.12
L- 2549 LUXEMBOURG
☎ +352 (0)2 401 401
www.neuberg.lu
www.dedietrich-heating.com

PL - BDR Thermea Poland sp. z o.o.

ul. Pólnocna 15-19, 54-105 Wrocław
☎ +48 71 71 27 400
@ biuro@dedietrich.pl

801 080 881

Infocentrala
0,35 zł / min

www.facebook.com/DeDietrichPL
www.dedietrich.pl

RO - BDR Thermea Romania SRL

Bd. Dimitrie Pompeiu nr. 5-7, Metrooffice A2,
Parter, 13a, Sector 2, 020335 Bucuresti
☎ (+40) 374 424 804
@ service@bdrthermea.ro
www.dedietrich-incalzire.ro

RU - 000 “БДР ТЕРМИЯРус”

129164, Россия, г. Москва
Зубарев переулок, д. 15/1
Бизнес-центр «Чайка Плаза», офис 309
☎ 8 800 333-17-18
☎ info@dedietrich.ru
www.dedietrich.ru

SK - BDR THERMEA (SLOVAKIA) s.r.o

Hroznová 2318-911 05 Trenčín
☎ +421 907 790 221
@ info@baxi.sk
www.dedietrichsk.sk



De Dietrich

